

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Sud

**Décision n° 113489 du 9 décembre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : IO CJ1130335S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 110023 du 2 décembre 2011 (NOR : IO CJ1128654S),

Décide :

Article unique

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

Wolfarth Éric	Nigend : 186 813	Numéro de livret de solde : 8 038 284
---------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 9 décembre 2011.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*

M. MONDOULET